

Image not found or type unknown



Impots impayés de mon père décédé

Par **niderleidner**, le **19/05/2011** à **19:33**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu aujourd'hui par courrier une lettre de rappel des impots alors que je n'ai jamais reçu de première lettre.rnJe dois payer les impots 2005, 2006 de mon père décédé l'année dernière mais je n'ai pas accepté d'héritage.rnSuis-je obligé de les payer? Car je n'ai pas du tout les moyens.rnrnCordialement

Par **amajuris**, le **19/05/2011** à **20:34**

bjr,rnsi vous avez renoncé dans les formes requises à la succession de votre père, vous n'êtes pas tenu de ses dettes.rncdt